



OAC : Madame la Ministre, ni vous ni nous ne sommes au bout de la réforme !!!

La séquence sur l'examen des projets de textes réglementaires régissant notre administration centrale (décret d'organisation, arrêtés et décisions) qui est en train de s'achever a démontré la totale incapacité de la ministre à conduire un dialogue social avec les personnels et leurs représentants, même le plus élémentaire, l'objectif prioritaire étant de faire passer coûte que coûte les textes de cette réorganisation pour le 1^{er} janvier 2021.

Son refus de ne pas reconvoquer le CT-AC sur les textes de la DGCA et de la DGP, qui ont été examinés uniquement par l'administration jeudi 3 décembre à partir de 22h15, seule avec elle-même, est une obstruction inédite à la démocratie sociale au ministère de la Culture que nous dénonçons avec la plus grande fermeté.

Dès janvier va s'ouvrir la séquence opérationnelle de l'OAC, qui soulève aussi de nombreuses questions auxquelles la ministre devra rapidement répondre. Madame la Ministre :

Quand allez-vous finaliser votre projet de circulaire sur l'accompagnement RH des agents ?

→ Nous serons particulièrement attentifs aux situations des agents qui voient leur fiche de poste « substantiellement » modifiée et qui ne sont pas satisfaits de la proposition qui leur est faite.

Quelles garanties apportez-vous à l'élaboration collective des projets de service et de la finalisation des fiches de poste ?

Votre administration s'est oralement engagée à ce que les agents concernés participent à ces travaux, nous attendons néanmoins un engagement de votre part.

Comment allez-vous réunir les futures équipes, tant dans les DG qu'au SG et à la DG2TDC ?

→ Nous demandons à ce que les agents soient physiquement regroupés dans le courant du 1^{er} trimestre afin de faciliter l'organisation des futurs services.

Comment allez-vous maintenir la continuité des missions alors que la plupart des entités se voient attribuer beaucoup moins de transferts de postes qu'initialement prévu et que d'autres se voient supprimer des postes ?

→ Nous vous rappelons que l'administration centrale a perdu 600 postes en une décennie ! Il est urgent de créer tous les postes nécessaires au bon fonctionnement des services, les agents ne pouvant plus supporter un report de charge supplémentaire.

Allez-vous enfin CDIser les quelques agents en CDD concernés par l'OAC employés des missions permanentes ?

→ Leur contrat doit être régularisé. En ces temps de crise sanitaire et sociale, n'ajoutez pas de la crise à la crise !

Madame la Ministre, nous attendons que vous fassiez preuve d'autant de zèle sur ces sujets que sur les textes d'organisation !

Paris, le 16 décembre 2020